

Montpellier le 01 07 2011

NUMERO : 6

SECTION CFDT CELR

☎ CFDT
Ou
☎ 04 67 91 85 36
Ou
✉ cfdt.celr@free.fr

Dans ce numéro :

Ça s'est passé...

Nouvel accord
d'intéressement

Le DRC

La TOIP

L'agenda de juillet

Citation du mois :

« La réussite,
c'est un peu de
savoir, un peu de
savoir-faire et
beaucoup de
faire-savoir. »

Jean Nohain.

ÇA S'EST PASSE...

En Comité, deux points à l'ordre du jour méritent que l'on s'y attarde.

Sur la **TOIP**, rapportez-vous à l'article dans ce numéro. Edifiant!

Sur l'**ouverture des portes des agences en après-midi conseil**, c'est le pis-aller avouant l'impossibilité de mise en place d'« activation » dans ces points de vente.

Comment respecter la charte qualité quand on doit être au four et au moulin?

Les commerciaux CELR n'ont pas le don d'ubiquité. Ils ne peuvent simultanément répondre aux attentes de l'accueil et mener à bien un rendez-vous en bureau conseil!

Poussons le raisonnement. Pourquoi les portes des agences restent fermées lors de l'heure du jeudi?

Pour la CFDT, ces situations ne peuvent être que sources de mécontentement et d'agressivité de la part de la clientèle.

Commission Logement.

Bilan plus que positif du travail effectué dans le cadre de cette commission.

Autant d'actions sur le 1er semestre 2011 que dans l'année 2010! Les efforts de communication pour faire connaître toutes les aides possibles en matière de logement commencent à porter leurs fruits!

Vous souhaitez en savoir plus, contactez votre élu CFDT siégeant à cette commission:

Patrick BRAS au 04 67 91 85 36

NOUVEL ACCORD D'INTERESSEMENT

Pour faire simple, on pourrait affirmer que l'ancien accord a été reconduit.

Pour dire vrai, ce n'est plus tout à fait le même.

Les 4 syndicats représentatifs signataires ont fini par accepter l'exclusion voulu par l'employeur des futurs et hypothétiques dividendes versés par BPCE.

En contrepartie, nous avons obtenu une revalorisation à la hausse du montant des enveloppes déclenché par le niveau atteint dans l'échelle de chaque critère, le coefficient d'exploitation et le PNB par ETP RH.

En effet, le danger sous-jacent de tout accord est qu'aucune organisation syndicale ne soit signataire.

Et dans ce cas, pas de signataire, pas d'accord. Et pas d'accord, pas d'intéressement. Nous vous en laissons imaginer les conséquences.

Même si nous sommes conscients que nous n'avons pas devant nous et sous nos yeux, le meilleur accord d'intéressement, nous l'avons signé.

Pour terminer le sujet, rappelons à l'employeur que pour négocier, il faut être deux, minimum...



LE DRC

La réalisation de l'objectif DRC est en bonne voie. Selon une source bien informée et proche du dossier, la CELR se situerait même en **3ème position** dans le benchmark national!

Voilà une information qui mérite d'être connue par l'ensemble des acteurs concernés !

Et pour rappel.

OVAD est un outil comme le téléphone ou le photocopieur, et ne doit donc en aucun cas devenir un objectif « benchmarké »!

A bon entendeur...



LA TOIP

TOIP: abréviation anglaise. Telephony Over Internet Protocol.

(En français. Téléphone pas cher enregistrant les communications).

Ce que l'on sait, c'est que cet outil à été principalement mis en service pour des motifs économiques (moins 400 000 € / an de charges).



Ce que l'on sait moins, c'est qu'il peut être un outil de flicage. De plus, ce téléphone ne s'avère pas aussi performant et facile d'utilisation que l'on avait voulu nous le présenter.

Pour le réseau, les jours de ponts, les appels entrants sont considérés comme non répondus. Il en est de même pour les appels reçus directement dans les bureaux pendant l'heure du jeudi. Cette non adaptation aura forcément des conséquences indépendantes de votre volonté sur le taux de décroché mensuel et ses répercussions financières, la part variable!

Malgré notre demande, la mise en place d'un message de fermeture ces journées spécifiques nous a été refusée.

La TOIP est un outil national pour lequel il n'y aurait pas de possibilité d'adaptation locale.

Les économies ont un coût: la perte de la maîtrise de nos outils de travail au quotidien !

L'AGENDA DE JUILLET

REUNION des DP, le mercredi 13 juillet

COMITE d' ENTREPRISE , le jeudi 28 juillet

Nous vous invitons à nous transmettre 15 jours avant les dates de ces réunions vos éventuelles questions.

BULLETIN de DEMANDE d'ADHESION à la CFDT

NOM / PRENOM : AGENCE / DIRECTION :

N° TELEPHONE : Fait le :/...../.....

Signature :

A retourner à : CFDT - Locaux sociaux - ALCO .

Si vous préférez recevoir les parutions par courrier électronique, faites-nous le savoir.